



## Compte rendu conseil communautaire du 27 juin 2008

L'an deux mil huit, le vendredi vingt sept juin à dix neuf heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis dans la grande salle de la mairie de l'Isle Adam.

### **Etaient présents :**

Monsieur Axel PONIATOWSKI, Président  
MM. Roland GUICHARD, Joël BERNIOT, Pierre BEMELS, Didier DAGONET, Bruno MACE, Jean DELIGNIERES (Vice - Présidents)  
Mmes et MM. Hubert TARDIF, Philippe LEBALLEUR, Danielle PORTHE, Claudine MORVAN, Elodie THABOUREY, Jean-Paul HUNAULT, Michel MANCHET, Michèle BOUCHET, Corinne VASSEUR, Albert ALFANDARI, José LOHYER, Anne-Marie LAMBEL.

### **Etaient absents représentés :**

Chantal VILLALARD pouvoir à Danielle PORTHE  
Jean-Dominique GILLIS pouvoir à Philippe LEBALLEUR  
Michel PASSANT pouvoir à Hubert TARDIF  
Jacques CORMERY pouvoir à Didier DAGONET  
Pierre AUSSEL pouvoir à Jean DELIGNIERES  
Nicole DODRELLE pouvoir à Roland GUICHARD  
Christian PIOLLET pouvoir à Michel MANCHET  
Isabelle MULLER-QUOY pouvoir à Joël BERNIOT

**Etaient absents excusés :** Christian DEGHAÏE

**Secrétaire de séance :** Elodie THABOUREY

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur PONIATOWSKI.  
Madame THABOUREY est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### **1. Réunion du 11/04/2008**

Le procès verbal de la réunion du 11 avril est adopté à l'unanimité.

## **2. Le Compte Administratif 2007**

Monsieur Roland GUICHARD présente le compte administratif 2007, il est demandé au conseil communautaire d'approuver les résultats suivants :

- En fonctionnement : un excédent de 538 090.65 €
- En investissement, un excédent de 13 316.55 €

Le résultat global de l'exercice se solde par un excédent de 551 407.20 €

Les restes à réaliser de 2007 s'élèvent à 41 859.76 € en investissement.

Le solde de clôture pour 2007 est par conséquent de 509 547.44 €

Après vote, le Compte Administratif 2007 est adopté à l'unanimité sous la présidence de Monsieur Hubert TARDIF, doyen d'âge.

## **3. Le Compte de Gestion 2007**

Monsieur Roland GUICHARD précise que le compte de gestion établi par la trésorerie correspond au Compte Administratif de la Communauté de Communes.

Le Compte de Gestion n'appelle ni observations ni réserves, il est adopté à l'unanimité.

## **4. L'Affectation des Résultats 2007 au budget 2008**

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2007 pour un montant de 28 543,21 € à l'article 1068 du budget 2008.

## **5. Décision Modificative n°1**

Les modifications budgétaires sont équilibrées en recettes et en dépenses :

- En fonctionnement pour un montant de 496 712 €
- En investissement pour un montant de 351 355 €

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

## **6. Fond de Concours Voirie 2008**

Monsieur Pierre BEMELS indique que le fond de concours voirie 2008 sera subventionné à hauteur de 20% du montant HT des travaux. Une subvention est accordée, à l'unanimité, aux communes de Chauvry, Champagne sur Oise, L'Isle Adam, Parmain, Presles et Villiers Adam.

## **7. Demande de subvention lutte anti-graffiti**

Monsieur Bruno MACE expose que les dépenses de nettoyage des tags sont toujours importantes. Il rappelle l'aide accordée par le Conseil Général.

Le Conseil Communautaire sollicite le Conseil Général pour une subvention au titre de l'exercice 2008 de la lutte anti-graffitis.

## **8. Marché public : lutte anti graffiti**

Le marché qui liait la société TS Com et la société BDR multiservices avec la Communauté de Communes a pris fin au 10 mai 2008. Une consultation a été lancée le 16 janvier 2008.

Suite aux offres remises la société HTP Anti graffiti été retenue.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de confirmer ce choix et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**9. Marché public : diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées**

Le Conseil Communautaire a décidé en date du 16 novembre 2007 de réaliser un diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées. Suite à la consultation lancée le 16 janvier 2008, 4 offres ont été remises. L'association Handicap Insertion et Accessibilité a été retenue. Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de confirmer ce choix et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs au dossier.

**10. Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris Charles De Gaulle**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner à la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Paris Charles De Gaulle, Monsieur HUNAUT Jean-Paul en qualité de titulaire et Monsieur ALFANDARI Albert en qualité de suppléant,

**11. Mise en place du groupe de travail sur la vidéo-protection**

Le conseil Communautaire décide à l'unanimité de mettre en place un groupe de travail sur la vidéo protection et désigne les membres suivants :

- Jacques CORMERY
- Jean-Dominique GILLIS
- Bruno MACE
- Albert ALFANDARI
- Michel MANCHET
- Jean DELIGNIERES
- José LOHYER

**12. Matériel d'espaces verts**

Monsieur DELIGNIERES sollicite, en application de l'article 13, dernier alinéa des statuts de la communauté de communes, l'achat de matériel d'entretien d'espaces verts.

Monsieur Le Président sollicite l'avis du Conseil.

A l'unanimité il est décidé d'acheter en commun du matériel d'entretien d'espaces verts sans que la dépense ne dépasse 5 000 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Président de la Communauté de Communes

Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise  
et des Trois Forêts



Axel PONIATOWSKI